

La conception de l'espèce hybride revient à un jardinier anglais vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Le platane commun serait apparu en Espagne et en Angleterre en 1650 et en Europe au XVIII<sup>ème</sup>. Il prit une grande expansion en France sous Napoléon III.

Il a bénéficié de l'essor que nous lui connaissons évidemment en tant qu'arbre d'alignement le long des rues mais aussi en tant qu'arbre d'ornement. Nous en avons l'exemple. Très souvent planté dans les villes dont il tolère parfaitement la pollution, on l'appelle le géant rustique à la belle couronne ronde, aux feuilles découpées, dorées en automne et à l'écorce joueuse et changeante qui s'exfolie par plaques.

Sa durée de vie serait de 1000 ans maximum mais certains auraient atteint 2400 ans. De 15 à 30 mètres en général, sa taille maximum connue serait de 45 mètres. Sa largeur peut être estimée de 10 à 15 mètres. Sa croissance est rapide, il ne demande aucun soin particulier mais il est impératif qu'il puisse se développer dans un espace adapté à son importance.

Le platane commun est relativement récent et c'est le platane d'Orient qui a acquis ses valeurs de noblesse symboliques et mythologiques dans diverses croyances antiques.

Importé en Grèce, sa dénomination grecque "*platanos*" (devenue "*platanus*" en latin) qui signifie large et plat, trouve son origine dans une croyance de la civilisation Crétoise car les cinq lobes de sa feuille correspondaient aux cinq doigts de la Terre que les grecs nomment GAÏA. Vénéralisé, il fût un arbre oraculaire.

Le platane est associé, de la même manière, à TANIT, une des formes d'ASHTART, déesse phénicienne de la fécondité. Avec Baal Ammon elle forme le grand couple divin protecteur de Carthage.

Dans la tradition Sikh en Inde, le sâdhu BABA SRI CHANG planta un jour un tison en terre; il en sortit un platane d'où : "*Si d'un tison on peut faire naître un arbre, alors d'un homme ordinaire on doit bien pouvoir faire jaillir un divin*".

En référence à la mue annuelle de son écorce, semblable à celle de la peau du serpent, le platane a également influencé diverses interprétations. Le caducée des médecins, attribut du dieu grec de la médecine, ASCLÉPIOS, est une baguette de platane ailée autour de laquelle s'enroulent deux serpents. Le médecin grec Hippocrate, dont nous avons gardé la tradition du "*Serment*", aurait exercé sous le platane du temple d'ASCLÉPIOS situé sur l'île de Kos.

Le platane est donc le symbole de la fécondité et de la régénération.

Le platane a également inspiré la littérature et la poésie. L'an dernier, j'ai rappelé la citation sur le savoir de Paul VALÉRIE, aussi, cette année, je n'indique que le titre de son poème "Au platane" du recueil "Charmes". Je retiens par contre le poème en prose de Francis PONGE "*à Louis Aragon – Le platane ou la permanence*". Francis PONGE est notamment connu par ses poèmes en prose. Par ailleurs, Jean-Paul SARTRE l'avait qualifié de poète existentialiste.

Selon Joseph LLAPASSET : "*Le platane, pour Francis PONGE qui le publie dans "Poésie 42", une revue résistante, en mai 1942, est d'abord l'arbre français, le résistant dans cette "sombre période", la figure du "devoir à accomplir", que les morts de camarades ne font pas hésiter, n'émeut pas.*

*Mais c'est aussi ce qui par la vertu de l'art de Francis PONGE "se départit" de tout cela pour épouser d'autres circonstances, celles du lecteur qui recevra alors le texte dans sa vie, qui éprouvera le choc de la bombe, de ce devoir, de cette permanence, de cette opiniâtreté à laquelle, quelles que soient les circonstances, le platane nous convie."*

à Louis Aragon

LE PLATANE  
OU LA PERMANENCE

Tu borderas toujours notre avenue française pour ta simple membrure et ce tronc clair, qui se départit sèchement de la platitude des écorces,  
Pour la trémulation virile de tes feuilles en haute lutte au ciel à mains plates plus larges d'autant que tu fus tronqué,  
Pour ces pompons aussi, ô très vieille race, que tu prépares à bout de branches pour le rapt du vent  
Tels qu'ils peuvent tomber sur la route poudreuse ou les tuiles d'une maison...  
tranquille à ton devoir tu ne t'en émeus point :  
Tu ne peux les guider mais en émetts assez pour qu'un seul succédant vaille au fier Languedoc  
A perpétuité l'ombrage du platane.

Je termine en évoquant plus précisément notre platane de la cour de l'école qui a connu bien des vicissitudes, mal aimé par certains riverains et qui aurait même pu être abattu.

C'est le 4 juillet 1882 que le platane se retrouve dans le domaine public. Le clos LARRIEU fut acheté en vue de la construction de l'école laïque des garçons. Le platane devait déjà marquer ce lieu de sa présence.

Le 26 août 1898, un conseiller municipal, M. DOUAU, suite au mécontentement de riverains, demande que l'élagage soit effectué et l'intervention de M. SOULAGNET, entrepreneur répondit à cette demande. En décembre 1922, une pétition d'habitants de la rue de LANGELLE demande l'élagage total du platane qui suggère l'abattage, alors que l'architecte M. SEYRÈS dans son rapport du 30 novembre 1922 l'avait défendu avec des arguments pertinents, "*C'est l'un des plus anciens arbres de Lourdes et le plus beau de l'arrondissement...*" Le conseil municipal décide de conserver l'arbre.

Même à cette époque les beaux arbres n'enchantaient pas toujours les riverains et il semble que la fibre écologique avait aussi des difficultés à être naturelle chez certains humains.

En janvier 1927, M. LATAPIE, maire, propose l'abattage de l'arbre. M. BÉNABEN fait ajourner la décision et désire connaître l'avis de M. CLERC, ingénieur forestier. Le rapport favorable au maintien de l'arbre est rejeté par le conseil municipal le 28 mars 1927 par 8 voix contre 6 et la proposition d'abattage de M. RICHARD est adoptée. M. MARCELLIN V montre une réelle ardeur contre l'arbre en intervenant le 7 juin 1927, désirant éviter une action en justice contre son maintien et le 29 octobre 1936, l'arbre étant toujours là, il veut tenter une action judiciaire envers la commune.

Entre temps, le 16 juin 1927, le maire demande, à nouveau, un examen sur place avec M. CLERC, devenu inspecteur des eaux et forêts.

M. BOURIOT demande "*la conservation de ce vieux souvenir de nos ancêtres. L'arbre est vigoureux et, par sa belle ramure, constitue, pour les amis du Beau, un souvenir que l'on aime à conserver.*" Une commission est désignée pour traiter le litige.

Le 21 novembre 1936, la lettre de M. LE BONDIDIER, conservateur du château fort indique que la commission départementale des sites va être amenée à décider sur le classement du platane et demande l'avis du conseil municipal. Le conseil municipal a émis un avis favorable.

Par arrêté ministériel du 25 août 1937, le platane situé dans la cour de l'école de garçons de la rue de LANGELLE est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Il est sauvé.

Durant notre passage à l'école, le platane était dans la cour et avec le déplacement de la clôture en 1962, il s'est retrouvé dans le domaine communal. Gamins, jouant dans cette cour, nous n'imaginions pas que des grandes personnes pouvaient avoir eu l'idée de le supprimer.

Actuellement il aurait :

- Une hauteur comprise entre 30 et 40 mètres,
- Une circonférence de 5.60 mètres à la hauteur de 1.40 mètre,
- Un diamètre de 1.80 mètre
- Son âge de 100 ans environ en 1927, donc 186 ans en 2013, peut être considéré à près de 200 ans étant donné le niveau d'incertitude.

Il est quand même insolite qu'un élève de l'école, durant les années 1949 à 1954, évoque ce platane, aujourd'hui, dans cette cour, à 70 ans, devant ses copains qui étaient avec lui, assis sur les bancs typiques de l'époque. Mme. AUZON, Mme SIVADE, M. BIVES, M. JUSTON vous devez sourire si vous nous voyez de là-haut.